

En direct du canton

Deux crèches parentales dans notre canton



Projet de la crèche "Les Diabolos de la Juine" à Bouray-sur-Juine.

Pour nos plus petits, nous avons obtenu les permis de construire pour la crèche parentale «Les Diabolos de la Juine», 16 rue de la Pingaudière, à Bouray-sur-Juine et la crèche



Projet de la crèche "Les P'tits Loups" à Etréchy.

parentale «Les P'tits Loups», villa Monplaisir, à Etréchy. Ces deux établissements grâce au partenariat avec les Associations parentales vont accueillir 25 bambins chacune courant 2007. Pour rappel : le Conseil général a attribué 322 072 € de subventions pour la crèche de Bouray-sur-Juine et 255 772 € de subventions pour celle d'Etréchy.

Collège de Lardy : Une reprise du chantier suspendue à une décision d'appel

Après la décision du Tribunal administratif, le 21 novembre dernier, d'autoriser la construction du Collège de Lardy «l'Association de Sauvegarde du Parc de Cochet» fait appel de la décision. Notre appel à la sagesse n'a pas été entendu par l'Association, c'est regrettable ! Nous gardons espoir, malgré tout, que la

construction de ce collège à Lardy décidée par le Conseil général de l'Essonne dès la fin 2001 puisse se poursuivre et accueillir les collégiens de Bouray-sur-Juine, de Janville-sur-Juine et de Lardy dès la rentrée 2008. Réponse le 9 mai...

Développement durable et solidaire : L'Agenda 21 Pour un engagement encore plus collectif

La planète est placée devant une urgence écologique. Comment l'Essonne, pionnière en matière de développement durable, peut-elle s'engager plus avant dans ce combat indispensable ?

Nous invitons entreprises, collectivités territoriales, associations et habitants

à débattre sur les actions à mener à l'échelle de notre département. Cinq forums en mars pour discuter, débattre, échanger sont organisés dans notre département. Pour ouvrir les débats, notre canton en a eu la primeur à **Janville-sur-Juine**.

Inaugurations dans notre canton

Le 10 mars, deux inaugurations importantes en présence de Claire-Lise Campion : La déchèterie à Lardy et l'espace Jean-Monnet à Etréchy.

Pour rencontrer Claire-Lise Campion :

A sa permanence parlementaire - 11 Av. d'Ostrach à Etréchy - Tél. : 01 69 92 22 25 - sur rendez-vous.

E-mail : claire-lise.campion@wanadoo.fr

Au Conseil général de l'Essonne - Tél. : 01 60 91 90 34



Subventions aux communes, 2^e semestre 2006

Auvers-Saint-Georges : 64 € pour la Société de chasse.

Bouray-sur-Juine : 34 600 € pour les travaux de restauration de l'Église Saint-Pierre-des-Liens ; **1 890 €** pour la 7^e édition «Jardins des villes, jardins des champs».

Chamarande : 30 000 € pour l'Association Essonne Nature Environnement.

Etréchy : 5 240 € pour l'unité de séchage solaire des boues de la station d'épuration ; **9 635 €** pour les travaux de forage d'une nouvelle ressource en eau souterraine ; **610 €** pour l'acquisition de parcelles ; **6 400 €** pour la Charte de développement culturel ; **500 €** pour l'Association «les Hêtres Pourpres» ; **21 000 €** pour l'Association «Les Amis du Jumelage» ; **7 000 €** pour le CCAS d'Etréchy.

Janville-sur-Juine : 19 520 € pour l'aménagement d'un parking de 10 places.

Lardy : 240 € pour le conservatoire municipal de musique ;

100 910 € pour la restauration de l'église Saint-Pierre - 1^{ère} tranche ;

8 555 € pour la restauration du portail de l'église ;

77 611 € pour la mise aux normes du restaurant scolaire ;

4 350 € pour l'acquisition de parcelles ;

8 000 € pour la Maison des Jeunes ;

2 280 € pour la bibliothèque municipale ;

1 150 € pour l'Association «Les Apaches».

Mauchamps : 440 € pour la Société de chasse ; **4 500 €** pour le Club de voltige équestre.

Souzy-La-Briche : 10 855 € pour l'aménagement d'une rampe d'accès à la mairie ; **12 491 €** pour la réhabilitation de la salle communale ; **5 848 €** pour la réhabilitation du corps de garde ;

5 800 € pour l'Association «SILENE».

Villeconin : 1 200 € pour la création

d'un hydrant Rue de Saint-Chéron ;

1 500 € pour l'Association amis de l'église ;

288 € pour l'Association de chasse.

Auvers St-Georges • Bouray/Juine • Chamarande • Chauffour-les-Etréchy
• Etréchy • Janville/Juine • Lardy • Mauchamps • Souzy-la-Briche • Torfou
Villeconin • Villeneuve/Auvers

Notre canton



1^{er} Trimestre 2007

LA LETTRE DE LA CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Claire-Lise Campion

Maire de Bouray-sur-Juine
Conseillère générale du canton d'Etréchy



Actions solidaires et sociales : une priorité pour notre canton

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

À mi-mandat, je peux tirer un premier bilan des actions que j'ai soutenues au sein de la majorité départementale. La place manque pour toutes les citer, mais les plus significatives sont mentionnées dans cette parution de «Notre canton». A vous de juger : mes choix politiques, le respect de mes engagements et les résultats obtenus.

Malgré le sentiment de souvent «ramer à contre courant», nous gardons notre cap persuadés plus que jamais du bien-fondé de notre politique de résistance et de solidarité. Bien que les moyens de notre Conseil général ne permettent pas de nous substituer à l'Etat, j'ai soutenu et aidé avec mes collègues à la mise en place de projets bénéfiques à notre canton.

Pour nos tout-petits,

la construction future de deux crèches parentales situées sur les communes de Bouray-sur-Juine et d'Etréchy (cf. article en page 4) ;

Pour nos enfants et adolescents,

la construction d'un nouveau collège à Lardy (cf. article en page 4), l'aide financière accordée aux collégiens et lycéens avec la prise en charge de 50% du coût

de la carte Imagine'R (dans notre canton cette mesure est une aide précieuse) et le renouvellement de la Carte Jeune 91 qui permet, pour 10 € d'investissement, aux jeunes de 16 à 19 ans d'obtenir un chèque de 150 € valable jusqu'à la fin de l'année 2007.

Pour nos personnes âgées,

le projet de Maison de Retraite pour personnes handicapées de l'Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés de l'Essonne (ADAPEI) en bonne voie à Bouray-sur-Juine.

Confiante dans votre soutien, je continuerai à me battre pour intensifier une politique sociale et solidaire dans notre canton.

Ensemble nous pouvons réussir !

Bien fidèlement

Claire-Lise Campion



La «LETTRE DU CONSEILLER GÉNÉRAL»
Ce journal est financé grâce à l'indemnité de fonction de votre conseillère générale.
Impression : RCS B 622 053 189

Confiance dans la jeunesse

La carte jeunes Essonne : 150 € offerts pour l'autonomie des jeunes Essonnais de 16 à 19 ans, plus de 50 000 bénéficiaires et de nouveaux services depuis 2004. Et aussi une aide renforcée pour le transport : le Conseil général finance désormais 50% de la carte Imagine'R pour 4 300 collégiens et 28 000 lycéens.

La jeunesse comme racaille, le CPE comme avenir : voici la triste vision qu'a l'UMP de la jeunesse.

Le droit à la santé pour tous

En juin 2005, nous avons créé Accès+, une aide de 100 à 300 euros pour permettre aux Essonnais démunis d'avoir une mutuelle (2 815 bénéficiaires).

Le gouvernement de droite sabre les remboursements de la Sécurité sociale : forfait de 1 € pour les consultations, augmentation du forfait hospitalier à 15 euros, franchise de 18 euros sur les actes lourds...

Gauche-Droite : faites la différence !

La gauche agit au Conseil général pour améliorer la vie du plus grand nombre. Jugez-en vous-mêmes en examinant ces **10 points forts de l'action menée au Département depuis que la majorité de gauche a été reconduite en 2004.**

Petite enfance : engagement plus que tenu !

En 2004, nous nous engageons à créer 2 000 places de garde pour les petits d'ici à 2008. Fin 2006, 2 999 nouvelles places ont déjà été installées !

Le gouvernement de droite a rogné les moyens des caisses d'allocations familiales pour la création des crèches.

Une politique d'insertion active

La majorité de gauche a décidé en octobre 2004 de créer 1 000 emplois tremplins sur 5 ans et poursuivi son effort pour l'insertion des bénéficiaires du RMI.

La droite gouvernementale a supprimé les emplois-jeunes et pénalisé ainsi les jeunes et les associations essonniennes.

Transports : jouons collectif

Mai 2005 : la mobilisation des usagers initiée par le Conseil général débouche sur la signature d'un plan d'urgence pour le RER C et D avec la SNCF. Parallèlement, la fréquence des bus départementaux est augmentée et une 10^e ligne départementale ouverte entre Massy et Orly. Sans compter la

gare autoroutière sur l'A10 au niveau de Briis-sous-Forges : un équipement unique en Europe. Quant au bus en site propre entre Massy et le plateau de Saclay, les travaux ont commencé !

L'Etat a gelé les crédits pour la tangentielle entre Evry et Massy.



Un effort maintenu pour les personnes handicapées

En huit ans, nous avons augmenté de 75% le budget pour créer des places d'accueil pour personnes handicapées (+700 places) et rattrapé le retard accumulé sous la droite. Depuis le 1^{er} janvier 2006, nous avons créé une Maison Départementale des Personnes Handicapées et lancé la nouvelle prestation de compensation du handicap. 2 000 personnes devraient en bénéficier.

L'Etat dirigé par la droite refuse les moyens nécessaires aux établissements essonniens qui se mobilisent. Même pour l'intégration des enfants handicapés dans les écoles.

De nouveaux collèges pour l'Essonne

Un nouveau collège à Champcueil en 2004. Un à Villabé en 2006. Et bientôt un 100^e à Lardy : nous poursuivons un effort considérable de création de nouveaux établissements pour les 50 000 collégiens essonnais tout en continuant de réhabiliter massivement les collèges anciens.

Le gouvernement de droite a massivement diminué les dotations horaires des collèges : c'est moins de postes d'enseignants pour nos enfants, moins d'options proposées, des classes surchargées.



Collège Rosa Parks à Villabé.

Un soutien permanent aux personnes âgées

10 000 Essonnais âgés perçoivent l'APA financée par le Conseil général, qui a maintenu un barème plus favorable quand le

gouvernement de droite avait décidé de la baisser brutalement de 25%.

Le gouvernement de droite bloque la création de

8 nouvelles maisons de retraite en Essonne, faute de crédits, en dépit du très injuste jour travaillé de Pentecôte.

Tout le monde a le droit au logement et à la ville

6 365 logements ont été réhabilités depuis 2004 grâce au Département. 2 155 nouveaux logements ont vu le jour grâce à son investissement. Le budget du Conseil général consacré aux quartiers populaires au titre de la politique de la ville a été

nettement augmenté : le Département de l'Essonne est la 2^e collectivité territoriale de France à s'engager aussi fortement.

Après avoir déchaîné des émeutes dans les quartiers par des propos

provocateurs délibérés, Nicolas Sarkozy n'a même pas jugé bon de dédommager les communes victimes de destructions et poursuit sa politique désastreuse de baisse des crédits aux associations.

Le bilan de la droite au Conseil général

Les derniers godillots

Depuis 2002, les élus de droite du Conseil général se comportent comme des supporters aveugles des gouvernements Raffarin et Villepin. Ils ont notamment refusé de demander le retrait du CPE, refusé de contester les fermetures de bureaux de Poste, refusé la mise en place d'un office foncier régional pour lutter contre la hausse des loyers, refusé de soutenir la lutte des parents d'élèves contre la baisse des dotations horaires... et même refusé de s'associer à la campagne du Conseil général pour que le gouvernement verse au Département les 60 millions d'euros qu'il nous doit au titre de la décentralisation Raffarin. Partout ailleurs en France, des élus de droite ont

pourtant dénoncé avec force la spoliation dont leurs départements – et leurs électeurs – sont les victimes.

Haro sur le social

En 2006, la droite présentait ses contre-propositions pour le budget du Département. C'est un coup de sabre dans la solidarité et le social.

- 6 millions d'euros en moins pour les personnes handicapées
- 6 millions d'euros en moins pour les personnes âgées bénéficiaires de l'APA
- 3 millions de moins pour les allocataires du RMI
- 2 millions de moins pour les transports publics

- 0,7 million de moins pour l'aide à la cantine scolaire

18 points d'impôt !

En 2006, la mise en place du bouclier fiscal voulu par le gouvernement de droite pour limiter l'impôt acquitté par les gros revenus et les grandes entreprises a représenté une perte sèche de 13 millions d'euros... à ajouter aux 60 millions que l'Etat doit à l'Essonne avec la décentralisation Raffarin-Villepin. L'équivalent de 18 points d'impôts pour les habitants, le prix de la construction de 5 à 6 collèges. Mais la droite essonnoise n'a rien dit !

Pour un développement durable et solidaire

Avec le schéma Essonne 2020 et l'Agenda 21 pour le Développement durable, le Conseil général prépare l'avenir. Priorité aux transports collectifs, à un développement moins anarchique et plus égalitaire de notre département, à la construction de logements de qualité.

Au plan national, la droite démantèle les services publics garants de l'égalité des citoyens. Au Conseil général, elle prône la « pause », ce qui revient à laisser faire le marché : spéculation immobilière, explosion des inégalités, dégradation de l'environnement.